



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/15475
2 novembre 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 1er NOVEMBRE 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT
DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT DE L'ARGENTINE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement et me référant à ma note du 20 octobre 1982 (S/15464) et à mes notes antérieures, j'ai l'honneur de vous informer une fois de plus que de nouveaux actes d'hostilité ont été commis par des navires et aéronefs britanniques contre des pêcheurs argentins, en dehors de la "zone de protection" établie arbitrairement et unilatéralement par le Gouvernement du Royaume-Uni.

Les faits auxquels je me réfère sont décrits ci-après :

Le 21 septembre, à 22 h 23 TU, par 52° 44' de latitude sud et 64° 21' de longitude ouest, le bateau de pêche Kasuga Maru a fait savoir qu'il avait été survolé à très faible altitude par un hélicoptère britannique.

Le 21 septembre, à 22 h 30 TU, par 52° 46,5' de latitude sud et 64° 29' de longitude ouest, le bateau de pêche Kokko Maru a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère militaire britannique.

Le 23 septembre, à 11 heures TU, par 52° 44' de latitude sud et 64° 23' de longitude ouest, le bateau de pêche Usurôil a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère militaire britannique. Le reste de la flotille de pêche argentine a été victime d'actes similaires dans la zone.

Le 23 septembre, à 22 h 50 TU, par 52° 18' de latitude sud et 63° 58' de longitude ouest, le bateau de pêche argentin Api III a été survolé à une altitude de 30 mètres par un hélicoptère britannique de taille moyenne qui a braqué sur lui un projecteur.

Le 23 septembre à 11 h 15 TU, par 52° 20' de latitude sud et 64° 20' de longitude ouest, le bateau de pêche Harengus a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère britannique de type Sikorski.

Le 23 septembre à 10 h 39 TU, par 52° 56' de latitude sud et 64° 28' de longitude ouest, le bateau de pêche Kasuga Maru a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère anglais.

Le 24 septembre, à 9 h 13 TU, par $52^{\circ} 54'$ de latitude sud et $64^{\circ} 15'$ de longitude ouest, le bateau de pêche argentin Caaveiro a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère armé de type Sea King, aux couleurs britanniques.

Le 24 septembre, à 13 h 45 TU, par $53^{\circ} 03'$ de latitude sud et $64^{\circ} 24'$ de longitude ouest, le bateau de pêche argentin Kasuga Maru a fait savoir qu'il avait été survolé par un hélicoptère britannique qui avait décrit des cercles au-dessus de lui.

Le 24 septembre, à 13 h 15 TU, par $52^{\circ} 36'$ de latitude sud et $64^{\circ} 13'$ de longitude ouest, le bateau de pêche argentin Rivera Gallega a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère militaire qui a décrit des cercles au-dessus de lui.

Le 29 septembre, à 13 h 30 TU, par $53^{\circ} 49'$ de latitude sud et $60^{\circ} 55'$ de longitude ouest, le bateau de pêche argentin Rivera Vasca a reçu, de la frégate anglaise Band, une communication radiophonique lui intimant l'ordre de s'éloigner de la zone de protection. Le bateau se trouvait à quelque dix milles à l'intérieur de celle-ci.

Le 1er octobre, à 20 h 30 TU, par $52^{\circ} 34'$ de latitude sud et $64^{\circ} 12'$ de longitude ouest, position située à environ 20 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Rivera Gallega a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère du type Sea King.

Le 1er octobre, à 20 h 40 TU, par $52^{\circ} 35'$ de latitude sud et $64^{\circ} 20'$ de longitude ouest, position située à environ 22 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Caaveiro a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère du type Sea King.

Le 3 octobre, à 15 h 30 TU, par $52^{\circ} 42'$ de latitude sud et $64^{\circ} 58'$ de longitude ouest, position située à environ 60 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Rivera Gallega a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère militaire anglais.

Le 3 octobre, à 15 h 25 TU, par $52^{\circ} 50'$ de latitude sud et $64^{\circ} 18'$ de longitude ouest, position située à environ 50 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Caaveiro a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère anglais. Le reste de la flotille de pêche argentine qui se trouvait dans cette zone a été victime d'actes similaires de la part du même hélicoptère.

Le 3 octobre, à 15 h 30 TU, par $52^{\circ} 42'$ de latitude sud et $64^{\circ} 37'$ de longitude ouest, position située à environ 50 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Usurbil a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère anglais.

Le 3 octobre, à 15 h 19 TU, par $52^{\circ} 36'$ de latitude sud et $64^{\circ} 25'$ de longitude ouest, position située à environ 50 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Urquil a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère anglais.

Le 4 octobre, à une heure non spécifiée, par $52^{\circ} 32'$ de latitude sud et $64^{\circ} 20'$ de longitude ouest, position située à environ 45 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Usurbil a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère anglais qui a décrit des cercles au-dessus de lui. Le même hélicoptère a survolé la flotille de pêche argentine qui se trouvait à proximité et qui était composée des bateaux suivants Albamar II, Urquil, Ilha, Kasuga Maru et Rokko Maru.

Le 4 octobre, à 10 h 10 TU, par $52^{\circ} 50'$ de latitude sud et $64^{\circ} 30'$ de longitude ouest, position située à environ 30 milles de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Caaveiro a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère britannique.

Le 7 octobre, à 12 heures TU, par $52^{\circ} 42'$ de latitude sud et $64^{\circ} 14'$ de longitude ouest, position située à environ 30 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Caaveiro a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère britannique de couleur vert olive.

Le 7 octobre, à 12 h 10 TU, par $52^{\circ} 37'$ de latitude sud et $63^{\circ} 51'$ de longitude ouest, position située à environ 20 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Rokko Maru a été survolé à très faible altitude par un hélicoptère britannique.

Le 7 octobre, à 12 h 11 TU, par $52^{\circ} 39'$ de latitude sud et $63^{\circ} 50'$ de longitude ouest, position située à environ 20 milles en dehors de la "zone de protection", le bateau de pêche argentin Kasuga Maru a été survolé à très faible altitude et en vol semi-circulaire par un hélicoptère britannique.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent,
(Signé) Carlos Manuel MUNITZ

